



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRETE PREFCTORAL N° 20/123 DU 8 OCTOBRE 2020 PORTANT AGREMENT D'UN
CENTRE POUR LA FORMATION DU PERSONNEL PERMANENT DES SERVICES DE
SECURITE INCENDIE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ET DES
IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR**

Le Préfet du Var
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de la construction et de l'habitation ;

VU le code du travail, et notamment les articles L. 920-1 à L. 920-13 ;

VU l'arrêté du 18 octobre 1977 modifié portant règlement de sécurité pour la construction des immeubles de grande hauteur et leur protection contre les risques d'incendie et de panique, et notamment l'article GH 60, GH 62 et GH 63 ;

VU l'arrêté du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et notamment l'article MS 46, MS 47 et MS 48 ;

VU l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur et notamment l'article 12 ;

VU la demande exprimée le 15 mars 2020 par Monsieur Clément VAILLANT, Directeur général de l'organisme de sécurité **INTEGRALE SECURITE FORMATIONS** ;

VU l'avis favorable du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours en date du 7 octobre 2020 ;

SUR proposition de Mme la directrice départementale de la protection des populations,

ARRETE

ARTICLE 1 : L'agrément pour assurer les formations et pour organiser des examens est accordé à l'organisme :

INTEGRALE SECURITE FORMATIONS

Directeur général : Monsieur Clément VAILLANT

Domicilié : 72, rue du Félibrige à 83600 Fréjus

Siège social : 54, chemin du Carréou à 83480 PUGET-SUR-ARGENS

Catégorie juridique : Société par actions simplifiée

N° SIRET : 840 899 884 00026

N° d'activité : 93830600283 de la DIRECCTE PACA

Attestation d'assurance responsabilité civile du 15 mars 2020 de la société HISCOX, contrat n° HSXPM310023283.

ARTICLE 2 : Le renouvellement de l'agrément est accordé sous le n° 8323, pour une durée de cinq ans à compter de la date de parution de l'arrêté au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Var. Le gérant de la société s'engage à respecter les dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur ; notamment le respect des compétences des formateurs avec le niveau et la matière dispensée. Par ailleurs, au regard des dispositions du dernier alinéa de l'article 7 de l'arrêté précité, les formateurs exerçant dans les centres agréés sont soumis aux mêmes dispositions relatives au recyclage que les personnels en exercice.

ARTICLE 3 : La liste des formateurs du centre de formation **INTEGRALE SECURITE FORMATIONS** est jointe en annexe 1.

ARTICLE 4 : La liste des lieux de formation ou d'exercice de feu réel dont dispose le centre de formation **INTEGRALE SECURITE FORMATIONS** est jointe en annexe 2.

ARTICLE 5 : Tout changement de formateur ou de convention de mise à disposition d'un lieu de formation ou d'exercices sur feu réel, ainsi que la cessation d'activité du centre de formation doit être porté à la connaissance du Préfet, et fera l'objet d'un arrêté modificatif.

ARTICLE 6 : Le défaut d'information et du respect d'application de cet arrêté constituent un motif d'annulation ou de suspension de l'agrément.

ARTICLE 7 : Mme la Directrice départementale de la protection des populations et M. le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Var sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Var.

Toulon, le **- 8 OCT. 2020**

P/Le Préfet,
La directrice départementale
de la protection des populations



Laure FLORENT

ANNEXE 1

LISTE DES FORMATEURS INTEGRALE SECURITE FORMATIONS

Formateurs Prévention SSIAP

M. Denis MELKIOR

SSIAP 1

SSIAP 2

SSIAP 3

M. Richard ABAD

SSIAP 1

SSIAP 2

M. Ludovic BICHET

SSIAP 1

SSIAP 2

M. Jean-Vincent BUONOMANO

SSIAP 3

ANNEXE 2

LISTE DES LIEUX DE FORMATION et D'EXERCICE DE FEU REEL

INTEGRALE SECURITE FORMATIONS

54, chemin du Carréou à 83480 PUGET-SUR-ARGENS